



**HAL**  
open science

# PRISM - Perception, représentations, image, son, musique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. PRISM - Perception, représentations, image, son, musique. 2017, Aix-Marseille université - AMU, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, École supérieure d'art d'Aix-en-Provence. hceres-02030457

**HAL Id: hceres-02030457**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030457>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Perception, Représentations, Image, Son, Musique

PRISM

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université - AMU

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Ministère de la Culture et de la Communication - MCC

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Daniel Raichvarg, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Perception, Représentations, Image, Son, Musique

Acronyme de l'unité : PRISM

Label demandé : UMR

N° actuel :

Nom du directeur  
(2016-2017) :

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Richard KRONLAND-MARTINET

## Membres du comité d'experts

Président : M. Daniel RAICHVARG, Université de Bourgogne Franche-Comté

Experts :

- M. Christian HAUER, Université de Lille
- M. Sylvain MARCHAND, Université de La Rochelle
- M. Daniel PRESSNITZER, École Normale Supérieure d'Ulm
- M. Makis SOLOMOS, Université Paris 8 (représentant du CNU)
- M. Vincent TOURNAT (représentant du CoNRS)

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M<sup>me</sup> Régine SCELLES

Directeurs des Écoles Doctorales :

M. Ludovic ESCOUBAS, ED n° 353, « Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique »

M. Claude PEREZ, ED n° 354, « Langage, Lettres et Arts »

M. Philippe NAQUET et M. Jean-Louis NEGE, ED n° 62, « Sciences de la vie et de la santé »

## 1 • Introduction

S'agissant d'une expertise en vue de la création d'une unité, les membres du comité d'experts ont étudié le dossier sans que cette expertise ne soit complétée par une visite. Cette unité demande, en effet, sa reconnaissance comme UMR pour le prochain contrat.

Le dossier est riche, documenté et argumenté montrant à la fois les entités constitutives et l'intérêt scientifique du regroupement.

Compte tenu des délais normaux entre le dépôt du dossier et la mise en place de l'expertise, surtout dans le cadre d'une unité en création nécessitant des ajustements réguliers, ce dossier ne permettait pas d'avoir des précisions quant à l'organisation de la vie de l'unité et, notamment, des informations stratégiques concernant la mise en place d'une politique doctorale et d'une politique de valorisation et de communication, tant en externe qu'en interne. À la demande du président du comité d'experts, des documents complémentaires ont été fournis avec réactivité par le directeur concernant à la fois la structuration scientifique du projet et la répartition des chercheurs selon les thèmes et la structuration opérationnelle de l'unité.

Par ailleurs, par une décision datée du 16 décembre 2016 (DEC162119DGDS), le CNRS a installé l'unité PRISM comme une Formation de Recherche en Évolution (FRE2006) pour un an à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'unité PRISM rejoint d'autres unités qui se composent dans d'autres régions avec des organisations institutionnelles différentes et des thématiques liées aux contextes régionaux. Citons, par exemple, l'ENSABLab, laboratoire de recherche de l'École Nationale Supérieure des Arts décoratifs, en partenariat avec l'École Normale Supérieure sur les questions Arts/Sciences/Création ou le Laboratoire Arts-Sociétés de l'École des Beaux-Arts de Dijon, en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon sur les questions Arts et Territoire.

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité PRISM regroupe 29 enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires ou assimilés provenant de trois institutions : CNRS (6 chercheurs dont 2 sous contrat), Aix-Marseille Université et École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence (23).

Ces chercheurs sont issus de 5 unités de recherche différentes :

- 1) le groupe Audio, partie de l'équipe « SONS » du Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique (LMA) ;
- 2) l'équipe d'accueil Arts Sciences Technologies pour la Recherche Audiovisuelle Multimédia (ASTRAM) ;
- 3) les enseignants-chercheurs de l'axe Interactions du laboratoire d'Études des Sciences des Arts (LESA) ;
- 4) des chercheurs de l'unité hospitalière de Neurophysiologie, Psychophysiologie et Neuro-phénoménologie composante de l'équipe DA2M du Laboratoire de Neurosciences Cognitives (LNC-UMR CNRS) ;
- 5) l'équipe du programme de recherche Création LOCUS SONUS retenu par le Ministère de la Culture et de la Communication (2013).

Il convient de préciser que ce sont des titulaires déjà structurés en groupes de recherche dans des unités plus larges qui ont choisi de construire cette nouvelle unité scientifique : ainsi, tous les chercheurs du groupe Audio du LMA, de l'axe Interactions du LESEA, d'ASTRAM et de LOCUS SONUS ont d'ores et déjà rejoint PRISM accompagnés par des chercheurs venant de la faculté de Médecine.

Localisée en Provence, l'unité PRISM est présente sur les sites d'Aix, de Marseille et d'Aubagne. Elle sera essentiellement localisée sur le campus du CNRS Joseph Aiguier à Marseille où, progressivement, elle disposera de locaux et d'une plateforme.

Cette unité développe un projet interdisciplinaire associant sciences humaines et sciences expérimentales. Elle est aussi impliquée, par ses implantations institutionnelles, dans les formations et les pratiques artistiques ainsi que dans les usages publics des formes représentant le terrain des recherches. Ainsi Recherche-Formation-Action-Production représentent sa base de fonctionnement dans une articulation fortement heuristique.

L'interdisciplinarité et les implications sociétales constituent le socle innovant de l'unité dépassant les simples rencontres conjoncturelles entre les domaines artistiques et les domaines scientifiques qui se développent dans

d'autres espaces et dans d'autres circonstances. De ce fait, le projet proposé par PRISM peut aussi apparaître comme expérimental pour la communauté universitaire, voire comme un modèle.

### Équipe de direction

L'équipe de direction de l'unité de recherche sera composée :

- du directeur de l'unité : M. Richard KRONLAND-MARTINET (CNRS) ;
- de la responsable de l'axe « Ingénierie de la Perception » : M<sup>me</sup> Mitsuko ARAMAKI (CNRS) ;
- de la responsable de l'axe « Représentations et Épistémologie des Pratiques » : M<sup>me</sup> Christine ESCLAPEZ (AMU) ;
- de la responsable de l'axe « Arts, Interactions et Créations » : M<sup>me</sup> Natacha CYRULNIK (AMU).

Ce conseil de direction sera complété par un conseil de laboratoire, qui produira un règlement intérieur, et par un conseil scientifique interdisciplinaire, qui sera composé de l'ensemble des responsables de thèmes (9 dont 2 sont, par ailleurs, responsables d'axe), soit, au final, un conseil de laboratoire de 11 personnes.

Concernant les fonctions complémentaires relatives à la bonne marche du laboratoire, 7 ont été identifiées :

- relations internationales ;
- relations avec le Ministère de la Culture et des Écoles d'Art ;
- organisation des séminaires ;
- communication (en particulier du site Web) ;
- formation et politique doctorale ;
- valorisation ;
- mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
- responsabilité de la plateforme technologique.

Les personnels en charge des 3 premières fonctions ont été choisis. Les 4 autres le seront lors de la prochaine assemblée générale de l'unité prévue en février 2016.

### Nomenclature HCERES

Pratique et théorie des arts du son et de l'image (musique, cinéma, audiovisuel, arts sonores, musicologie...)  
SHS5-3

Neurosciences, médecine SVE4

Psychiatrie, neurologie SVE4 / SVE6

Sciences de l'information et de la communication, SHS2-5

Sociologie SHS2-4

Philosophie SHS5-4

Psychologie SHS4-2

### Domaine d'activité

Les recherches menées dans l'unité porteront sur le son, l'image, la musique et leurs interactions déclinées dans 3 secteurs, celui de l'ingénierie de la perception, celui de la pratique et de l'analyse des dispositifs et représentations musicales, cinématographiques, audiovisuelles et multimédias et celui de la création artistique et musicale.

Les disciplines mobilisées sont nombreuses : acoustique, traitement du signal et de l'information, pratique et théorie des arts du son et de l'image (musique, cinéma, audiovisuel, arts sonores, musicologie...), philosophie - phénoménologie, épistémologie -, neurosciences, médecine - psychologie, psychiatrie, neurologie -, physique, sciences de l'information et de la communication, sociologie.

Ces disciplines sont en appui et au service d'implications sociétales (espaces de santé, structures culturelles, collectivités territoriales).

### Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	18	
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	4	
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, sous contrat)	6	
<b>N5</b> : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	1	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N7</b> : Doctorants	21	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>50</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	

## 2 • Appréciations sur l'unité interdisciplinaire

### Avis global sur l'unité interdisciplinaire

Les tutelles ont été très attentives à la mise en place de l'unité PRISM : les aides de différents types se sont concrétisées par la reconnaissance du statut FRE (Formation de Recherche en Évolution) pour un an à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les chercheurs sont aussi unifiés par une valeur qui traverse la vie de l'unité PRISM qui est potentiellement heuristique : la relation permanente, pour ne pas dire la confrontation, avec des usages sociaux des objets et des dispositifs de formation.

Les recherches seront impliquées dans les pratiques sociales à partir desquelles les chercheurs pourront formuler des hypothèses de travail et les valider.

Ces recherches méritent, elles-mêmes, un regard épistémologique permanent qui pourrait inspirer des thèses de création amenées à être portées dans cette nouvelle unité, compte tenu de la présence dans l'unité PRISM d'espaces de création :

- l'École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence où travaillent des chercheurs de LOCUS SONUS ;
- une des équipes constitutives de l'unité PRISM, la plateforme audiovisuelle du site SATIS, où travaillent des chercheurs d'ASTRAM, une autre des équipes constitutives de l'unité PRISM ;
- la future plateforme technologique numérique envisagée en remplacement ou en développement de la plateforme du groupe Audio du LMA, une troisième des équipes constitutives de l'unité PRISM.

Cette interdisciplinarité en acte et en développement ainsi que cette forme de travail en relation avec la société sont deux valeurs qui font incontestablement la force de l'unité PRISM. Elles méritent cependant une attention organisationnelle permanente. L'éclatement en 9 thèmes, compte tenu d'effectifs pour le moment relativement modestes, pourrait conduire au développement indépendant de micro-cellules de recherche.

Les perspectives sont clairement innovantes. Elles nécessiteront un regard critique permanent sur les recherches en train de se dérouler : le « faire », ici l'action-recherche, doit conduire à réserver des moments au « savoir » et au « savoir-faire ». Ce travail pourra être assuré, très particulièrement, par le thème 4 : « Épistémologie des pratiques : recherche, action, création ».

L'analyse du dossier permet de comprendre que cette création est le fruit d'un travail préparatoire long et rigoureux en amont de la création de l'unité.

Il montre :

- la capacité des membres fondateurs de l'unité à monter un projet ambitieux ensemble permettant de faire converger (i) des disciplines a priori très éloignées les unes des autres, y compris dans leurs cultures universitaires respectives, (ii) mais aussi des unités universitaires de recherche et une école d'art ;
- une volonté nettement affichée de tenir des perspectives pluridisciplinaires ;
- un soutien clair des tutelles concrétisé par l'octroi de locaux importants et un engagement institutionnel déjà opérant (reconnaissance FRE - Formation de Recherche en Évolution) ;
- le comité d'experts note le fait que l'objectif réaliste, compte tenu de la qualité des chercheurs rejoignant cette unité, est de répondre à des appels d'offres.

L'organisation de la vie de l'unité est en construction non seulement autour de l'activité scientifique mais aussi d'une structuration permettant de mettre en place d'autres aspects de la vie d'une unité tels que la politique doctorale, la politique de valorisation, la politique de communication interne et externe.

Un master est dès maintenant adossé à cette unité.



Le comité d'experts alerte sur les points suivants :

- les charges en enseignement et en production dans différents sites posent la question d'un lieu de rencontre commun pour la recherche ;
- le fractionnement des thèmes de recherche peut nuire à la mise en œuvre de l'interdisciplinarité à l'origine du projet. Le thème 5 « Historicité et actualité des pratiques et créations musicales et sonores » semble moins mobiliser de chercheurs que les autres thèmes ;
- une insuffisance dans la mise en place de fonctions support (gestion administrative et financière, ingénierie d'étude), ce qui peut rendre difficile « la simplification administrative et comptable » et, au final, « l'exécution des programmes » ;
- une relative insuffisance d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches peut apparaître comme une limite stratégique dans le cadre de certains programmes : deux axes sont, par exemple, pilotés par des chercheurs non HDR - mais dont l'HDR est prévue pour 2017 et 2018.

Les recherches portant sur l'Image (le I de PRISM) sont proposées pour les aspects sciences humaines/audiovisuel/arts. Cependant, les sciences « exactes » telles l'analyse, le traitement, la synthèse ou même la perception (psychophysique) des images, pourraient être des domaines à rajouter dans l'avenir.

Face à cela, le comité d'experts recommande de travailler sur la composition et le fonctionnement des conseils et de repenser la gouvernance, de développer les journées des activités scientifiques sur chacun des sites concernés en direction des chercheurs et des doctorants. Evidemment ce projet suppose la mise en œuvre d'une politique volontaire pour acter l'identité interdisciplinaire de l'unité.

Le comité d'experts estime que l'unité PRISM débutera comme une unité de moyenne importance mais construite autour d'un noyau dur restreint, ayant la capacité de mettre en œuvre le projet et, par là même, d'attirer des chercheurs dans un réservoir potentiellement assez vaste.

Cet engagement en faveur de l'unité PRISM devra se poursuivre sous la forme d'un soutien financier permettant à l'unité d'avancer (en fonctionnement et en équipement) mais aussi d'un soutien en moyens humains (adjoint administratif et ingénieur d'études d'une part, ouverture de postes d'enseignants-chercheurs). Cet engagement devrait se concrétiser à mi-contrat.

Le comité d'experts émet un avis très positif sur ce projet. En effet, il note la qualité de l'ancrage des titulaires de l'unité PRISM dans des unités préexistantes et des institutions complémentaires en harmonie avec le projet scientifique clairement défini autour de ses objets.

Il estime tout à fait positif le fait que cette unité fasse converger le scientifique (y compris du point de vue de la recherche fondamentale) et l'artistique lié à l'image, au son et à la musique, avec une triple complémentarité (sciences de l'ingénieur, sciences humaines et création artistique). Ce qui fait que cette unité est amenée à occuper une place tout à fait originale dans le paysage français et, plus généralement, européen, avec un fort potentiel de rayonnement et donc d'attractivité, tant au niveau des chercheurs que des futurs doctorants.